



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5422>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-5422**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-131100

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Hôpitaux Civils de Colmar (68)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26680090300012

**Ville :** Colmar

**Code postal :** 68024

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 68

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Maintenance du système de contrôle des accès par badges aux Hôpitaux Civils de Colmar

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 50413000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Ce marché est instruit sous la forme d'un marché à procédure adaptée, selon les articles R2121-1 à R2121-9, R2123-1, R2131-12-2 et R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique. Il est conclu pour une première période du 01/01/25 au 31/12/25, renouvelable tacitement une fois par période d'un an, sans dépasser la date du 31/12/26. Les quantités sont exprimées en valeur avec un montant minimum annuel de 5 000 euros HT et un montant maximum annuel de 105 000 euros HT.

**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Nombre d'offres reçues : 1. Marché n°25M099 attribué à ARS TELECOM - SARL - 8C rue du Vieil Armand - 68840 PULVERSHEIM - pour un montant minimum annuel de 5 000 euros HT et un maximum annuel de 105 000 euros HT.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025**